

<https://www.aefinfo.fr/depeche/686921>

✍ Elise Le Berre

🕒 9 min read

Réforme du lycée pro : moyens, missions des PLP, expérimentations... les syndicats en attente de

Alors que les bilatérales sur la réforme du lycée professionnel avec les syndicats devraient s'ouvrir après les vacances d'hiver, qu'en attendent les syndicats ? ID-FO et le SNPDEN-Unsa réclament "des moyens pérennes". Les syndicats s'interrogent sur la place et le rôle du monde économique au sein des lycées pro, et la FSU comme la CGT dénoncent "une ligne directrice centrée sur les intérêts des entreprises". Autres critiques : la mesure portant sur la mixité des publics, "difficile à appliquer", les missions supplémentaires des PLP, et les établissements expérimentateurs.



Des rencontres bilatérales avec des organisations syndicales de personnels et des chefs d'établissement doivent s'ouvrir après les vacances scolaires de février. Droits réservés -

DR

La première phase de la concertation sur la réforme du lycée professionnel s'est terminée le 27 janvier 2023 et des bilatérales doivent s'ouvrir après les vacances scolaires ([lire sur AEF info](#)). La ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnels doit présenter une synthèse des propositions retenues au mois de mars.

"Le renoncement de la ministre à l'augmentation de la durée des PFMP est une victoire majeure", se réjouit Sigrid Gérardin, secrétaire générale du Snuep-FSU contactée par AEF info. À ce sujet, le SNPDEN-Unsa reste quant à lui prudent : "L'abandon de cette mesure n'est pas confirmé", tempère Olivier Beaufrère, secrétaire national éducation et pédagogie du syndicat, contacté par AEF info.

La CGT Éduc'action prend, elle, "note du recul sur l'allongement des PFMP", mais Philippe Dauriac, secrétaire national contacté par AEF info, regrette que la proposition de les "déréguler, tout en modulant leur durée en fonction du parcours et des besoins de l'élève" soit maintenue. Même constat pour le SNPDEN, qui remarque une "volonté de déréguler les PFMP, depuis un certain nombre d'années", alors que "la gestion individualisée des périodes de stage est très compliquée à mettre en place".

"L'administration doit donner des moyens pérennes" (ID-FO)

Parmi les points qui cristallisent les tensions autour de cette réforme : la question des moyens. La ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels a insisté, lors d'un débat à l'Assemblée nationale en janvier, sur le maintien des moyens humains pour les lycées professionnels à la rentrée 2023 ([lire sur AEF info](#)). Et le webinaire entre la ministre déléguée, les chefs d'établissement de la voie professionnelle et les cadres académiques le 2 février dernier a aussi été l'occasion, pour Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, de présenter l'AMI "Compétences et métiers d'avenirs", lancé dans le cadre de France 2030 ([lire sur AEF info](#)). Mais "que cela soit dans le cadre de France 2030 ou du CNR éducation, vers lesquels nous sommes invités à aller, quelle est la pérennité des moyens ?" s'interroge le SNPDEN. Si, comme les groupes de travail le proposent, des "temps complémentaires post-bac" sont organisés, "les moyens adéquats doivent suivre". De même pour la création de "bureau des stages : le personnel doit être reconnu et formé dans ce rôle", précise Olivier Beaufrère.

Même son de cloche du côté d'~~J.D.F.O~~ : pour Valérie Kroës, secrétaire générale adjointe, "l'administration doit donner des moyens pérennes", et il existe "une dichotomie entre ce que décide l'Éducation nationale d'une part, et les Régions d'autre part, chargées d'équiper les établissements scolaires, mais qui ne le font pas forcément". En cas "de changement d'un référentiel de diplôme, qui crée de nouvelles exigences techniques, comment et qui équipe l'établissement scolaire ?", s'interroge-t-elle. Et de citer les nouveaux besoins en matière d'intelligence artificielle, présents dans certaines formations, et dont elle déplore le manque d'équipements. "Nous n'avons pas assez de moyens pour faire des cours dynamiques, alors que notre public en a particulièrement besoin".

"Les entreprises n'ont pas à intervenir sur la pédagogie" (SNPDEN)

Les syndicats s'interrogent aussi sur le rôle et la place des entreprises ([lire sur AEF info](#)). Même si la proposition visant à faire présider le ~~CA~~ du lycée par un chef d'entreprise a été abandonnée, la CGT Éduc'action perçoit toujours dans les "mesures-socle" de la future réforme la "même ligne directrice qui, au-delà des aspects libéraux, se focalise sur les intérêts de l'entreprise".

Au SNPDEN, on alerte également : "Les entreprises n'ont pas à intervenir sur la pédagogie", estime Olivier Beaufrère. Ainsi de la proposition de "développer un mentorat avec le monde économique pour les élèves en situation de décrochage" : "Traiter la fragilité scolaire sous l'angle de l'entreprise ne convient pas pour ce type d'élèves".

Pour Pascal Vivier, secrétaire général du ~~Snetaa-F.O~~ contacté par AEF info, "l'entreprise est une alliée, mais elle n'est pas formatrice, et n'a pas pour mission de répondre à un objet social. Elle ne sait pas remédier au manque de l'école".



Le lycée professionnel Léonard-de-Vinci, à Nantes.

| Droits réservés - DR

La mixité des publics est un "non-sens pédagogique" (CGT Educ'action)

Parmi les mesures présentées par les groupes de travail, celle sur la mixité des publics soulève de nombreux débats. Le groupe de travail consacré à la poursuite d'études place cette proposition parmi les "points restant à débattre", car "difficile à mettre en œuvre". Pour Philippe Dauriac, "aucune expérience, aujourd'hui, ne démontre que cela apporte quelque chose en termes de pédagogie : c'est non seulement très compliqué à mettre en place, mais c'est aussi un non-sens pédagogique".

La FSU abonde en ce sens et ajoute : "Entre élèves sous statut scolaire et apprentis, les organisations pédagogiques sont différentes et mixer ces différents statuts dans une même classe est une désorganisation complète des établissements". Elle regrette également que la volonté de "calquer la réforme du lycée professionnel sur celle de l'apprentissage", comme l'avait annoncé Emmanuel Macron ([lire sur AEF info](#)), soit toujours présente : cette proposition est "hors sol, notamment parce que le public n'est pas le même. Dans les lycées pro, 80 % des élèves ont moins de 15 ans, alors qu'en apprentissage, 80 % ont plus de 17 ans". Et de rappeler les taux de rupture de contrat par apprentissage : "52 % en CAP Restauration ou 44 % en Esthétique", détaille Sigrid Gérardin.

D'autres se montrent moins critiques sur cette proposition. "Beaucoup d'expériences sont actuellement menées sur la mixité des publics", précise Éric Nicollet, secrétaire général du ~~SUI-FSU~~ SUI-FSU, notamment "entre adultes de la formation professionnelle et élèves sous statut scolaire". Cela "crée des différences sur le rythme de formation, mais cela peut être intéressant, car cela facilite les échanges entre adultes, qui ont une expérience professionnelle, et les élèves". Mais "cela doit rester limité, négocié avec les enseignants, et c'est la progression des élèves sous statut scolaire qui doit primer".

Missions supplémentaires des PLP : "Le ministre du travail n'a pas à décider de nos missions" (FSU)

Alors que le ministère vient de présenter les premières modalités et missions entrant dans le "pacte" enseignant ([lire sur AEF info](#)), la FSU comme la CGT "s'alarment" que ces missions supplémentaires puissent "être définies ailleurs qu'à l'Éducation nationale". "Le corps des PLP est plus âgé, cela signifie que 70 % des collègues n'auront rien sur les mesures 'socle'", précise la FSU. Qui ajoute : "Plutôt que d'imposer des missions supplémentaires dans le cadre du pacte, alors que les conditions de travail sont déjà difficiles, il faudrait valoriser les missions qui existent déjà".

Selon Philippe Dauriac, ces missions sont "encore en lien avec l'entreprise, et instaurent une hiérarchie intermédiaire entre les collègues".

Un "grand flou" et des interrogations sur les établissements expérimentés

Enfin, pour la CGT, il subsiste surtout un "grand flou" de l'ensemble de ces propositions. Notamment concernant les expérimentations, qui doivent débiter au printemps prochain : "Quels seront les établissements expérimentés, comment seront-ils choisis ? Il n'y a ni liste, ni critères présidant à leur sélection". D'autant plus, ajoute le SNPDEN, que "les établissements sont différents d'un territoire à un autre, ils n'ont ni les mêmes conditions de départ, ni les mêmes structures, formations ou élèves".

Par ailleurs, "certains leviers présentés nécessitent des textes réglementaires", ajoute la CGT. Le Snetaa estime de son côté que "certaines des propositions sont en décalage avec les lois et les règlements, à l'instar de la mesure suggérant d'intégrer les effectifs des apprentis dans le calcul des DHG : la loi dite 'Pénicaud', sur la liberté de choisir son avenir professionnel, rend cela impossible", selon Pascal Vivier, qui ajoute qu'"aucune

vision claire" n'émerge de ces mesures. Certes, "certaines propositions sont intéressantes, comme celles sur la création d'un bachelor professionnel, mais rien n'est détaillé. Et combien de ces mesures seront gardées ?"

Lancement du groupe de travail pour évaluer la "transformation de la voie pro"

Le groupe de travail animé par Marc Foucault pour évaluer la "transformation de la voie pro" après la précédente réforme de 2018 ([lire sur AEF info](#)), composé des organisations syndicales représentatives du CSA du ministère - à l'exception du Snetaa-FO, qui n'a pas souhaité s'y rendre - s'est réuni le 8 février, afin de "faire un bilan d'étape". Pour le Snuep-FSU, "cette réforme a réduit les horaires hebdomadaires disciplinaires, car les dispositifs pédagogiques qu'elle instaure n'ont pas été financés". Lors de cette première réunion, le Snuep-FSU, la CGT Educ'action, SUD et le Snaic ont porté "la nécessité d'un vaste plan de financement pour la voie professionnelle publique scolaire", et "attendent des propositions pour revenir" dans le groupe de travail.

Generated with Reader Mode